PARTIE 4 – FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE

Ce Focus Réso est destiné à vous accompagner dans la lecture de la partie 4 du projet de résolution.

La partie 4 aborde la démocratie, valeur structurante de la CFDT, inscrite dans son sigle depuis 1964. La démocratie permet à chacun d'exprimer librement son point de vue, d'être écouté, de participer au débat et à la prise de décision. C'est à travers elle et en son nom que la CFDT revendique de participer à la construction de l'intérêt général. C'est par la confrontation de la diversité des intérêts des travailleurs et des adhérents au sein de ses collectifs, par la qualité du débat et de ses propositions, que la CFDT pèse et participe à la construction d'une société juste et démocratique.

La démocratie est fragile et imparfaite par définition. L'idéal démocratique est inatteignable mais nous devons paradoxalement œuvrer pour tenter de l'atteindre. C'est un combat prioritaire pour la CFDT qui se traduit à différents niveaux et par différents moyens dans la partie 4 de notre projet de résolution.

Faire vivre la démocratie exige que nous agissions simultanément pour revitaliser les pratiques démocratiques et le fonctionnement de nos institutions, pour articuler et faire vivre la démocratie représentative, sociale et participative (4.1.1).

Mais la démocratie se vit aussi au cœur des entreprises et des administrations par le dialogue social dont les évolutions, les moyens et l'effectivité seront deux enjeux majeurs de la prochaine mandature (4.2.1 et 4.2.2). La multiplication de nouveaux statuts du travailleur, le nombre de petites et moyennes entreprises ne disposant pas d'institutions représentatives du personnel nous invitent à ouvrir le dialogue social à de nouvelles formes adaptées à ces réalités et aux territoires qui doivent aussi être des lieux d'expression, de considération et de démocratie pour tous les travailleurs (4.2.5).

Cette exigence de démocratie renforce la revendication de partage du pouvoir de la CFDT, dans les entreprises comme les administrations (4.2.4).

Creuset démocratique par le nombre et la diversité de ses adhérents, la CFDT a aussi pour ambition d'être un acteur exemplaire dans son fonctionnement interne, par la vitalité de ses instances et par l'expérimentation de nouvelles formes participatives (4.1.3).

Pour faire participer le plus grand nombre de personnes aux processus démocratiques de la cité et au travail, il n'est pas seulement nécessaire de trouver des espaces institutionnels. Il faut que chacun dispose des moyens d'agir sans en être empêché pour des motifs discriminatoires injustes, en raison de sa couleur de peau, son nom, son âge, de son sexe, de son origine ou encore de son parcours. Agir pour la démocratie, c'est agir pour l'égalité des chances et des droits, c'est agir pour que chacun de nos enfants puissent bénéficier d'une éducation qui traduise la promesse d'émancipation (4.3).

■ Les grands chapitres

4.1 REVITALISER LES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES

4.2 FAIRE DU TRAVAIL UN LIEU D'EXPRESSION, DE CONSIDÉRATION ET DE DÉMOCRATIE

4.3 AGIR POUR L'ÉGALITÉ

FOCUS 1 L'enjeu démocratique

Pour la CFDT, la démocratie est un acquis irremplaçable, partie intégrante de nos valeurs, et aussi condition de l'exercice de notre syndicalisme. Elle est pourtant aujourd'hui menacée par les partisans de l'autoritarisme et rediscutée par les tenants d'une démocratie directe ou participative. Pour la CFDT, si la démocratie doit être défendue sans faiblir, son fonctionnement peut toujours être amélioré. Mais le progrès ne consiste pas à choisir une forme de démocratie plutôt qu'une autre, un mode d'expression plutôt qu'un autre. Il faut au contraire combiner démocratie participative et représentative, directe et indirecte, démocratie sociale et démocratie politique pour qu'elles se renforcent mutuellement. Ce n'est pas en concentrant les possibilités d'expression à un seul domaine ou un seul vote qu'on renforce la démocratie, mais au contraire en les multipliant et en les articulant.

FOCUS 3 Créer des espaces de dialogue social territorial

Des centaines de milliers de travailleurs ne sont pas protégés par un accord d'entreprise, c'est notamment le cas de beaucoup de travailleurs des TPE. Pour garantir à tous ces travailleurs des droits adaptés à leurs situations et aux impératifs de leur activité, notre projet de résolution revendique la création d'espaces de dialogue social territorial. De tels espaces permettraient de créer, sur tout un territoire, des règles communes sur des sujets qui dépassent l'entreprise, sur des sujets tels que le transport, le travail le dimanche, les activités sociales, les gardes d'enfants, etc. De plus, le projet de résolution propose de s'organiser pour créer et animer dans chaque union régionale des unions TPE.

* La partie 4 c'est aussi…

…Notre rapport au politique, le droit à chaque travailleur d'être représenté, les attentes de la CFDT sur les CSE, CSA ou CST, la création de droit par la norme ou le droit souple, la formation des élus, le local syndical numérique, et le dialogue social à l'heure du digital, la raison d'être des entreprises, agir pour l'égalité et la mixité sociale, nos propositions pour l'éducation, et notre ouverture pour accueillir les migrants.

FOCUS 2 Lutter résolument contre les discriminations et les inégalités femmes hommes

Trop de citoyens subissent des discriminations au cours de leur vie et notamment dans leur emploi. Ces discriminations (couleur de peau, origine réelle ou supposée, orientation sexuelle, etc.) engendrent exclusion et mal-être. Elles sont un péril pour notre démocratie. Nous, syndicalistes, devons les combattre. Ce projet de résolution propose de réaffirmer cet engagement et de se donner les moyens de notre ambition.

Pourquoi le syndicalisme n'est-il pas identifié par les victimes de discrimination comme un interlocuteur ? Ce projet de résolution propose de faire de l'accompagnement des victimes de discriminations une priorité. Ce texte propose également de s'assurer que nos procédures internes ne forment pas un plafond de verre pour certains militants.

Ce texte réaffirme enfin l'engagement de la CFDT pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Notre vigilance en la matière doit être perpétuelle tant les transformations que nous exigeons sont profondes.

FOCUS 4 Un dialogue social de proximité, efficace et loyal

Pour la CFDT, le dialogue social est le meilleur moyen de concilier des intérêts divergents mais légitimes. Pour être opérant, il doit toutefois s'organiser autour de règles permettant de dépasser le lien de subordination qui existe entre la direction et les salariés ou agents. La réforme de 2017 mettant en place les CSE ne tient pas assez compte de cette asymétrie, réforme dans laquelle beaucoup de patrons se sont engouffrés pour réduire unilatéralement les moyens du dialogue social. Ce projet de résolution propose plusieurs axes de revendications pour davantage de proximité entre les travailleurs et les instances de dialogue social, un dialogue social plus efficace grâce à des moyens renforcés et un dialogue social loyal, dans les entreprises comme les administrations.